

La scène nationale de Saint-Nazaire recrute un ou une responsable pour son cinéma art et essai

La scène nationale de Saint-Nazaire, nommée LE THEATRE, est un équipement pluridisciplinaire, labellisé par le ministère de la Culture. Une équipe de 25 salariés permanents y travaillent. Elle est dotée du Théâtre Simone Veil (une salle de spectacle de 830 places et une salle de création) et du Cinéma Jacques Tati (une salle de 150 places) classé art et essai, labellisé jeune public, patrimoine et recherche et découverte.

Le / la responsable du cinéma travaillera sous l'autorité de la directrice de la scène nationale, en collaboration étroite avec tous les services de la scènes nationale : l'administratrice, la directrice de la communication, la directrice du service des publics, le directeur technique. Il / elle aura la responsabilité d'élaborer un projet artistique et culturel cohérent avec le projet global de la scène nationale. Il / elle fera une programmation cinéma et défendra les labels et les classements et tiendra compte de l'économie et de la concurrence. Il / elle encadrera une équipe de quatre permanents et d'intermittents et garantira le bon fonctionnement de l'activité du cinéma.

Missions

Elaboration d'une programmation (films, ateliers, rencontres) prenant en compte ses caractéristiques (classement et labels) et sa place au sein de la scène nationale.

- visionnage des œuvres, sélection, négociation avec les distributeurs, conception du calendrier des séances ;
- recherche et développement de passerelles entre l'activité cinéma et la programmation de spectacles vivants, notamment dans le cadre des temps forts de la scène nationale (thématiques, focus, résidences d'artistes, etc.) pour favoriser une circulation des publics et un travail d'action culturelle enrichi.

Conception et mise en œuvre de la politique des relations publiques de l'activité cinéma :

- mise en place et animation d'évènements autour des films ;
- accueil de cinéastes ;
- animation de débats, rencontres et présentations publiques ;
- animation et coordination d'un ciné-club avec les étudiants des beaux-arts ;
- conception de projets spécifiques en partenariat avec les scolaires ou les associations.

Elaboration des contenus nécessaires à la réalisation des outils de communication

- écriture et suivi de la conception des programmes du cinéma en lien avec les graphistes et suivi de leur diffusion ;
- élaboration des contenus cinéma pour le site Internet ;
- participation à l'écriture des newsletters de la scène nationale ;
- mise en ligne des contenus de programmation sur les réseaux sociaux.

Animation d'une équipe de permanents et d'intermittents :

- coordination et animation de l'équipe cinéma (permanente et intermittente) ;
- coordination avec la personne chargée de la programmation cinéma jeune public ;
- gestion des plannings ;

- répartition des missions au sein du service et propositions de mise à jour des fiches de postes ;
- conduite des entretiens professionnels annuels.

Suivi budgétaire et réglementaire :

- mise en œuvre du projet dans le cadre d'un budget alloué ;
- constitution des dossiers de subventions (CNC, département, ...) ;
- veille juridique et réglementaire du secteur.

Participation à la vie du lieu et à son rayonnement :

- polyvalence au sein du cinéma pour garantir le bon fonctionnement du service ;
- participation à la vie du lieu de la scène nationale lors d'événements spécifiques ;
- participation aux réunions de la scène nationale ;
- activité dans les réseaux professionnels, repérages sur des festivals lors de déplacements, participation aux commissions de programmation des dispositifs scolaires ;
- implication dans les réseaux professionnels cinéma, notamment AFCAE, ADRC, ACID, ACOR et commission cinéma de l'ASN au sein desquels le cinéma Tati est adhérent.
- représentation de l'activité cinéma de la scène nationale à l'échelle locale, régionale et nationale.

Qualités requises :

Professionnel avéré avec expérience. Goût du travail en équipe. Qualités rédactionnelles et relationnelles. Maîtrise des outils informatiques et de communication, notamment les réseaux sociaux. Disponibilités en soirées et certains week-ends. Permis B nécessaire.

CDI à temps plein.

Rémunération selon expérience – convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

Poste à pourvoir au plus tard le 1^{er} janvier 2023

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mél avant le 6 novembre à Béatrice Hanin, directrice de la scène nationale / carine.michot@letheatre-saintnazaire.fr